

DEC112052INSHS

Décision portant nomination des membres du comité d'orientation et de surveillance au sein de l'unité propre de service (UPS) n°3285 intitulée République des Lettres

Le Président,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain Fuchs aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°100202DAJ du 27 juillet 2010, relative à la délégation de signature de Monsieur Patrice Bourdelais, Directeur de l'Institut des Sciences humaines et sociales ;

Vu la décision n°159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n° 31-90 du 9 février 1990 relative au fonctionnement des comités d'orientation et de surveillance des unités propres de service ;

Vu la décision n°090037SCHS du 28 juillet 2009 portant création de l'UPS n°3285 intitulée République des Lettres ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – Conformément à l'article 7 de la décision n°090037SCHS du 28 juillet 2009 susvisée, l'unité propre de service (UPS) n°3285 intitulée République des Lettres est dotée d'un Comité d'Orientation et de Surveillance, dont la composition est la suivante :

1°) Membres de droit :

- le directeur de l'Institut des Sciences humaines et sociales ou son représentant ;
- le délégué régional Paris A, ou son représentant.

2°) Membres nommés :

Par dérogation à l'article 3-2° de la décision du 9 février 1990 susvisée, le comité d'orientation et de surveillance comprend les 6 membres nommés suivants, pour une période de quatre ans, renouvelable :

- en qualité de représentant des utilisateurs de l'unité de service :
 - le directeur de l'USR3308 Centre international de recherche Philosophie, Lettres, Savoirs (Cirphles) ;
 - le directeur de l'UMR8094 Langues, textes, traitements informatiques, cognition (LATTICE) ;
 - le directeur de l'UMR8547 Pays germaniques (Histoire, Culture, Philosophie) - Transferts Culturels / Archives Husserl de Paris ;
 - le directeur de l'UPR76 Centre Jean Pépin.
- en qualité de personnalités extérieures :
 - Monsieur Marc Fumaroli, professeur honoraire au Collège de France
 - Madame Monique Canto-Sperber, directrice de l'Ecole normale supérieure de Paris

3) Comité national de la recherche scientifique :

Est nommée pour la durée de son mandat, en qualité de représentant de la section 35 du Comité national de la recherche scientifique :

- Madame Barbara Cassin

4) Le directeur de l'UPS ainsi que deux membres élus pour quatre ans par le conseil de laboratoire de l'unité de service :

- Monsieur Antoine Compagnon, directeur de l'UPS n°3285 intitulée République des Lettres ;
- Monsieur Michel Zink, professeur au Collège de France ;
- Monsieur Francesco Solinas, maître de conférences au Collège de France.

Art. 2 – Monsieur Pierre Caye, directeur de l'UPR76, est désigné président du comité d'orientation et de surveillance, pour une durée de 4 ans, renouvelable une fois.

Le président du comité d'orientation et de surveillance peut inviter à assister aux séances, avec voix consultative, toute personne dont il juge la présence utile.

Art. 3 – Le directeur de l'unité propre de service assiste aux séances avec voix consultative.

Art. 4 – Le comité d'orientation et de surveillance exerce les compétences fixées de l'article 2 de la décision du 9 février 1990 susvisée.

Son fonctionnement est régi par les articles 6 à 8 de la décision du 9 février 1990 susvisée.

Art. 5 – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre National de la Recherche Scientifique.

Fait à Paris, le

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur de l'Institut des Sciences humaines et
sociales,

Patrice Bourdelais